

Saint-Lô Agglo, 320 agents, est un EPCI créée en 2014 qui regroupe une soixantaine de communes en Centre-Manche (population 80 000 habitants). Elle dispose de la compétence en matière « d'aménagement de l'espace communautaire », « de la politique de la ville » et de « l'équilibre social de l'habitat ». A ce titre elle souhaite se doter d'une politique ambitieuse (projet de territoire 2026) de manière à faire du Saint-Lois un territoire attractif, durable et solidaire. Dans ce contexte le pôle Aménagement-innovation-Développement, et plus particulièrement la direction de l'urbanisme, de l'habitat et du foncier a pour rôle de décliner de façon opérationnel le projet d'aménagement durable (PADD) validé en 2020 et recherche

Un Référent SCOT / Planification F/H

Au sein du pôle Aménagement - innovation- développement, le ou la référent(e) SCOT/Planification est intégré(e) à la cellule planification urbaine (3 agents) pour assurer le pilotage et la bonne application des documents d'urbanisme.

Placé(e) sous la responsabilité du directeur(trice) de l'urbanisme, de l'habitat et de l'action foncière, il ou elle participe à la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'aménagement de la communauté d'agglomération.

Le/la référent(e) SCOT/Planification est l'interlocuteur(trice) privilégié(e) des communes et des partenaires publics associés, afin de garantir la meilleure application du SCOT et des autres documents d'urbanisme communaux en coordination avec la communauté d'agglomération. La conformité avec le SRADDET fera aussi une partie intégrante de la mission du/de la référent(e).

Le/la chargé(e) de mission SCOT-Planification assurera 2 missions principales :

> en tant que référent(e) SCOT :

La mise en œuvre des orientations portées par le SCOT approuvé, l'évaluation réglementaire du document à 6 ans notamment le respect de la trajectoire des lignes directrices du SCOT par le biais d'indicateurs (consommation de l'espace, production de logements, mise en œuvre de la TVB,...).

> en tant que référent(e) planification :

Le suivi des procédures de planification communale engagées avant l'approbation du PLUi (modification de PLU, mise en compatibilité par déclaration de projet, enquêtes publiques...). Il/elle devra, le cas échéant travailler en lien avec des bureaux d'études et des juristes de façon à piloter, suivre et animer l'ensemble des procédures.

Compétences requises :

- Connaissances techniques approfondies dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif des documents d'urbanisme, des politiques publiques d'aménagement du territoire.
- Connaissance du rôle des acteurs du territoire et de leurs responsabilités.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Capacité à coordonner les actions et les acteurs autour d'un projet (maîtrise de la conduite de projet),
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, SIG)



Poste à pourvoir sur le grade d'attaché, ouvert aux titulaires et contractuels dans le cadre d'un CDD de 3 ans renouvelable.

Temps de travail hebdomadaire : 37h30

Nombre de RTT annuels : 15

Participation mutuelle, prévoyance, titres restaurant et bénéfice des action du CDAS.

Envoyer une candidature complète à rh.agglo@saint-agglo.fr